



Deplacement d'une agence à une autre

Par mitsou87

Bonjour,

Je travaille pour l'agence de Limoges. Mon patron me demande de partir 2 jours cette semaine et la semaine prochaine dans une autre agence sans aucune compensation.

J'aimerais savoir si il a le droit car dans mon contrat il est noté "le poste de technicien au sein de l'agence de limoges" .

L'agence où je dois aller est à 200 km. Et mon patron souhaite m'y envoyer à sa guise cad quand l'agence aura besoin. Mes frais d'hôtel et de repas me sont remboursé.

Si je refuse d'y aller qu'est ce que je risque?

Je la conviction que mon patron cherche à me faire démissionner.

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement